AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP25-6-68 795386

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 93 de Juin 1968 — 1968-17

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Mildiou : Les attaques de Mildiou sont très variables d'une région à l'autre. Les taches sont inexistantes ou rares dans de nombreuses parcelles, mais des foyers importants, de surface limitée, sont signalés en Charente et plus rarement en Gironde avec apparition de Rot gris.

En outre, les fortes pluies d'orages souvent localisées ont délavé le dernier traitement appliqué dans des conditions difficiles à cause du vent.

Pour éviter de nouvelles attaques ou l'extension des foyers sur la nouvelle végétation, un traitement général devrait être appliqué dès réception de cette note. Il sera fait avec un soin tout particulier et de chaque côté du rang dans les foyers.

La méthode à rangs passés apparaît insuffisante et dangereuse dans ces situations.

Dans les foyers seulement, un poudrage cuprique ou organo cuprique compléterait l'action de la pulvérisation.

Black-Rot : De nouvelles taches ont été découvertes entre le 12 et le 20 juin. Le traitement ci-dessus sera également valable contre le Black-Rot.

Cicadelle : (Empoasca flavescens) Les premières manifestations du parasite (rougissement du pourtour des feuilles et de plages internervaires) sont observées en Dordogne et en Gironde sur le feuillage des cépages rouges, Cabernet et Merlot en particulier, à la suite de l'évolution de la première génération larvaire.

Dans les parcelles où l'on note la présence de larves à la face inférieure des feuilles et l'apparition de ces premiers symptômes, appliquer dès à présent un traitement avec un insecticide à longue durée d'action.

Dans les autres cas, attendre l'apparition des symptômes.

Araignée jaune : La migration de l'Araignée jaune vers les étages supérieurs du feuillage est commencée; On observe des formes mobiles et des pontes jusqu'aux 7ème et 8ème feuilles.

Il est donc recommandé d'appliquer une pulvérisation acaricide dans les parcelles présentant des symptômes de piqûres d'acariens.

Utiliser de préférence des produits systémiques (la vigne est en pleine végétation) plutôt que des acaricides spécifiques dans les vignobles où la présence de la Cicadelle est osbervée, afin de détruire simultanément les deux parasites.

.../...

P 274

.../...

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des Pommes et des Poires : A la suite des chûtes de pluie de ces derniers jours, renouveler le traitement conseillé dans notre précédent bulletin.

Carpocapse des Prunes : Le deuxième vol débute actuellement. Prévoir un premier traitement insecticide à partir du 25 juin. Par la suite, en raison du vol continu des papillons jusqu'à la récolte, effectuer un traitement en tenant compte de la rémanence des produits utilisés.

Tavelures des Pommiers et des Poiriers : Ajouter un fongicide à la Bouillie préconisée contre le Carpocapse seulement dans les vergers où les taches de tavelures sont nombreuses.

INFORMATIONS

Tordeuse orientale du Pêcher : Les premières pénétrations larvaires dans les fruits sont en cours. En conséquence, appliquer dès à présent dans les vergers ordinairement infestés, un traitement sur les variétés à récolter après le 10 juillet

Araignée rouge (P.ulmi) Les populations d'Araignées rouges sont en progression comme chaque année à pareille époque. Surveiller attentivement les vergers et intervenir dès que la pullulation dépasse une vingtaine de formes mobiles par feuille.

POMMES DE TERRE

Mildiou - Doryphore : Dans les régions où les pluies ont été abondantes, le traitement du 10 juin pourrait être renouvelé.

Bordeaux, le 22 juin 1968

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX